

Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

Travaux : 4 & 5
**Assurer une
qualité de service**

Plan tourisme :
**Affirmer l'ambition
de Passy** 12 & 13

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Décembre 2016 / Janvier / Février 2017

n°10

Le Mot du Maire...

“Seule la somme des énergies de chacun peut nous permettre de réussir”

Je n'ai pas l'habitude d'éluider les problèmes et je reste à l'écoute du soi-disant « malaise » du personnel communal, essentiellement relayé par les membres de l'opposition. Pourtant, il faut replacer le problème dans son contexte. Nous évoluons dans une collectivité de près de 280 agents, avec un vécu, une sensibilité et des habitudes de travail propres à chacun. À l'occasion d'un renouvellement de majorité municipale, les méthodes de travail changent, contraignant le personnel à s'adapter en peu de temps à des approches différentes. Les affinités ou les incompatibilités d'humeur interagissent également dans l'ambiance générale.

Les départs ne trouvent pas forcément leur source dans un « malaise » : les aléas de la vie, les opportunités extérieures et les départs en retraite sont autant de facteurs déterminants. Pour certains métiers, nous n'offrons pas non plus l'attractivité salariale du privé. D'où certaines difficultés à recruter et des postes laissés vacants pendant une période plus ou moins longue, créant temporairement une surcharge de travail.

Notre équipe municipale a des ambitions pour Passy, une volonté de réussir, de gérer au mieux les deniers publics. Nous sommes exigeants avec nous-mêmes ; nous le sommes forcément avec nos collaborateurs. La pression peut être mal vécue par certains. Si je dois faire mon autocritique, je n'ai pas toujours la présence d'esprit de dire « merci » ou de féliciter pour un travail, pris dans la gestion

quotidienne des dossiers. Mais, ce dont je suis sûr, c'est que les agents municipaux exercent avec professionnalisme toutes les missions qui leur sont confiées et je les félicite pour leur implication.

Avec notre nouveau Directeur général des services (DGS), Pierre-Olivier Carra, nous élaborons actuellement un organigramme plus pertinent, afin d'améliorer l'organisation des services. À chaque problème, nous apportons une solution. Une collectivité ne peut fonctionner sans les femmes et les hommes qui la composent et seule la somme des énergies de chacun peut nous permettre de réussir. Nous en sommes conscients et nos efforts vont dans ce sens.

Je tiens le même raisonnement au sujet de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB), dont je suis l'un des vice-présidents. Malgré parfois des confrontations d'idées, les élus se retrouvent dans une même volonté de rendre optimales les compétences transférées. L'offre de services s'inscrit sur un territoire plus vaste et doit être proportionnée en fonction des ressources humaines et budgétaires. Pour moi, il ne peut exister d'opposition entre la notion de « projets » et de « gestion » ; les premiers ne pouvant exister sans rigueur dans leur financement. Le verdict des feuilles d'impôt est sans appel et nombre de contribuables préfèrent ne pas voir les montants augmenter. Concernant la réorganisation de la collecte des déchets



ménagers, nous avons donc opté pour un juste équilibre entre maîtrise des coûts et maintien d'un service de proximité.

Comme je l'ai déjà affirmé, la qualité du service rendu à la population est l'une de mes priorités et je reste fidèle à mes engagements concernant le dossier de La Poste ; les négociations se poursuivent actuellement. Mais, mes préoccupations se portent également sur le développement de Passy, illustré dans ces pages par le plan global en matière touristique 2016-2018, et le Plan local d'urbanisme (PLU), avec la présentation publique du Plan d'aménagement de développement durable (PADD), le 13 décembre prochain.

Des dossiers que nous gérons avec confiance et optimisme, d'autant plus que les fêtes de fin d'année nous invitent à mettre de côté, pour un temps, nos contrariétés et nos désagréments. Je vous souhaite à tous une excellente année 2017 : santé, bonheur et prospérité.

Patrick Kollibay *Maire de Passy*

 Patrick Kollibay

Permanence lundi après-midi
entre 14h et 17h, sur rendez-vous
au 04 50 78 41 40 ou mairie@passy.fr

Sommaire

Assurer une continuité et une qualité de service	4 et 5
Arrêt sur Image	6
Sortir	8 et 9
Un document stratégique pour le développement de Passy	11
Affirmer l'ambition et les atouts de Passy	12 et 13
Libre expression, carnet et brèves	14 et 15

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette :  Tractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker en collaboration avec l'ensemble des services municipaux et Damien Chabannes (Espaces et mutation).

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Patrick Kollibay, Gérard Délémontex, Pierre Huc (Le Dauphiné Libéré), Julien Serré, Benoît Roux, Luc Jeffery et Christèle Deker.

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrain.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 800 exemplaires.



Gérard Délémontex est adjoint délégué aux Travaux et aux Ressources Humaines pour la partie technique. Au plus près des équipes de terrain, il assure le suivi des chantiers quelle que soit leur importance, dont certaines interventions réalisées à la demande des particuliers et des directeurs d'école. Avec les agents municipaux, il s'inscrit ainsi dans une relation de proximité avec les Passerands, en répondant au mieux à leurs attentes



Assurer une continuité et une qualité de service



La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées/eaux pluviales et la réfection de la colonne d'eau potable du chemin des Glermènes (1 617 000 € *) et du chemin du Loisin (300 000 € pour la première tranche), le carrefour des Storts (385 000 €**) et le chemin des Boës (324 768 €***) : autant de dossiers d'aménagement qui retiennent l'attention du fait des montants investis. Mais, quel est réellement le quotidien des équipes techniques ?

Il est exact qu'une part importante du travail des agents municipaux consiste en des interventions ponctuelles, répondant à une attente d'un ou plusieurs particuliers. Ainsi, nous avons en moyenne par an, une soixantaine de demandes pour l'enlèvement de gros encombrants, près de 150 pour des problèmes de voirie (par exemple reboucher des nids de poule) ou encore 70 pour réparer un éclairage public défectueux. À cette liste, s'ajoutent l'aide apportée dans le cadre de l'organisation des événementiels par les associations, le prêt de matériel ainsi qu'environ 90 interventions ou réparations diverses à la demande des directeurs d'école (en dehors des « gros travaux » d'été).

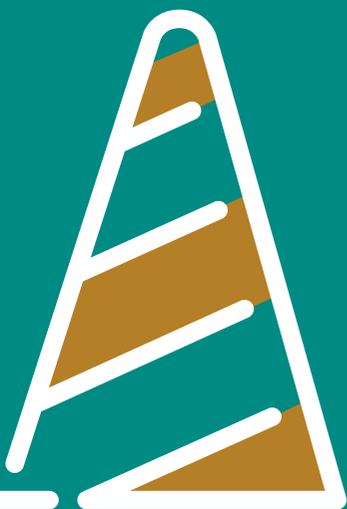
Nous avons également élaboré un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), un programme de mise en norme progressive des bâtiments et voiries pour les personnes à mobilité réduite.

Je rappelle que nos agents sont polyvalents et assurent la viabilité hivernale, sur une période plus ou moins longue selon l'enneigement.

Alors que d'autres communes ont confié cette mission au privé, nous avons conservé à Passy, une gestion municipale de l'eau et de l'assainissement. Les agents du service doivent assurer la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées, en minimisant les risques sanitaires et en respectant des contraintes réglementaires



Travaux au chemin des Boës.



de plus en plus importantes. Ainsi, ils assurent la continuité de service (astreinte 24h/24, réactivité en cas de problème ou de fuite...). La partie administrative n'est pas anodine non plus, avec 3 700 abonnés et 7 000 factures émises par an.

Enfin, chaque chantier réalisé par une entreprise extérieure demande une visite hebdomadaire, afin de vérifier la bonne exécution des travaux.

Quels sont les effectifs de la commune ?

Les services techniques sont composés de cinq pôles : voirie (17 agents), bâtiments (12 agents), espaces verts (9 agents), parc automobile (3 agents) et le Parvis des Fiz (2 agents). Le service « eau et assainissement » est quant à lui, composé d'une douzaine d'agents (surveillant de travaux, fontainiers...). Suite à une vague de départs à la retraite, nous avons actuellement quelques difficultés à recruter du fait de l'attractivité du privé. Cela peut avoir un impact sur notre réactivité mais nous nous efforçons de répondre à toutes les demandes. J'ai également pu constater qu'en cas de situation exceptionnelle, je pouvais compter sur l'ensemble des équipes, comme par exemple en mai 2015, lors des inondations à Chedde. Les agents sont très performants et toujours volontaires.

Est-ce que les spécificités de la commune (superficie particulièrement étendue, zone de montagne...) ajoutent des contraintes particulières ?

En effet, Passy s'étend sur 8 000 hectares. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 80 km de voirie ; 114 km de réseau de distribution d'eau potable ; 12 km de réseau d'adduction ; 98,7 km de réseaux d'eaux usées ; 14 réservoirs d'eau potable ; environ 7 hectares de pelouse ; 2 hectares de cimetière ; 300 jardinières ; 42 bâtiments communaux... Et des interventions lourdes et urgentes en raison d'épisodes climatiques particuliers (glissements de terrain du chemin des Dames, chemin des Boës...).

Les budgets sont donc à la mesure de ce territoire : 586 730 € en fonctionnement et 3 690 042 € en investissement concernant la voirie ; 991 040 € et 1 094 600 € pour les bâtiments en 2016. Compte-tenu de ces caractéristiques, nous sommes contraints de définir des priorités. Difficile d'intervenir à tous les niveaux !

* dont une subvention du SYANE de 397 000 €

** dont une subvention du Conseil départemental de 149 917 €

*** dont une subvention de 8 169 €, accordée par Sophie Dion, au titre de sa réserve parlementaire 2016.



Inondations de Chedde.

UN NOUVEAU CHEMIN VERS LES AYÈRES

Après avoir consulté deux bureaux d'études et plusieurs entreprises afin de trouver la meilleure solution technique, la municipalité de Passy a opté pour la création d'un nouveau chemin rural de 880 mètres de longueur entre le restaurant du lac Vert et le refuge du Châtelet d'Ayères. Ces travaux nécessitent l'abattage d'arbres, des terrassements, des soutènements en enrochement libre et des renvois d'eau. La tranche ferme s'élève à 141 454 € et la tranche conditionnelle à 73 693 € (liée à une Déclaration d'utilité publique).



EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce service assure un renouvellement régulier du patrimoine (réseau) et mise en séparatif des eaux usées/eaux pluviales, avec un budget en investissement d'un montant de 585 000 € en eau et 665 000 € en assainissement. Il s'appuie sur du matériel sophistiqué de télésurveillance (pour le suivi des réservoirs, des déversoirs d'orage, des stations de relevage...), qui transmet des SMS d'alarme 24h/24 en cas de problème ; des traceurs de canalisation ; des caméras... La loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit le transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2020 à l'intercommunalité (Communauté de communes Pays du Mont-Blanc).

Arrêt sur image



Composteurs au service Petite Enfance

Des composteurs ont été installés au service Petite Enfance : un geste pour l'environnement et une démarche pédagogique auprès des bambins.



Festival des Petits Asticots

Dans le cadre du Festival des Petits Asticots, deux représentations scolaires de « Carmen Baleine », un spectacle humoristique et pédagogique, ont été données au Parvis des Fiz.



Fête des Séchieux

Organisée par le comité de jumelage Passy/Pfullingen début octobre, la Fête des Séchieux a rassemblé un public nombreux au Parvis des Fiz. Le démoulage d'un Farcement géant a été le point d'orgue de cette journée.



Spectacle de Jean-Marie Bigard

Franc succès du spectacle de Jean-Marie Bigard, jeudi 13 octobre, devant près de 600 personnes au Parvis des Fiz : rires ininterrompus, ambiance chaleureuse, une énergie et une présence sur scène à son image.



Carrefour des Storts

Les travaux au carrefour des Storts ont été l'occasion de dégager une imposante paroi rocheuse, qui a été ensuite sécurisée par un grillage. Un jeu d'équilibriste pour l'entreprise retenue pour ce travail.



Opération Tilleuls

Dans le cadre de cette opération menée conjointement par le Rucher-École et la municipalité de Passy, afin de sauvegarder les abeilles et leur action de pollinisation, un premier arbre a été planté dans la cour de l'école de Chedde-Jonction, en présence notamment de Sophie Dion, député du Mont-Blanc.

CARRELAGES DU MONT BLANC

Expo 800 m²

- ◆ Le choix au meilleur prix ◆
 - ◆ TERRES CUITES ◆ DALLAGES ◆
 - ◆ PIERRES ◆ MOSAÏQUES ◆
- La plus belle signature de votre maison...

230, Route de Passy - 74700 SALLANCHES
Tél. 04 50 58 27 95 - Fax 04 50 93 90 21
www.carrelagesdumontblanc.com

Le Centre

RESTAURANT - BRASSERIE

63, place de la Mairie - 74190 PASSY - Tél. 05 50 47 00 38



Electricité Générale

Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

PITZALIS

PITZALIS MICHEL

Maçonnerie / Agencement intérieur
Neuf et rénovation
Démolition - Cloisons - Isolation - Enduits
pitzalismichel@bbox.fr

690, chemin de la tour, 74190 PASSY

Port. 06 61 36 94 09 - Tél. 04 50 90 32 37

RENOVATION IMMOBILIERE
Maçonnerie - Carrelage

Frédéric Jiguet

3 impasse des Ancolies
74190 Passy
06 18 57 07 96
04 50 93 80 40
jiguet.frederic@wanadoo.fr

CSP SERVICES

PARTENAIRE
STIEBEL ELTRON

Chauffage
Sanitaire
Plomberie

Pompes à chaleur - Géothermie - Aérothermie
Dépannage plomberie (fuites d'eau, robinetterie,
débouchage, chasse d'eau, etc...)

POUR VOS PROJETS D'AVENIR,
NOUS REALISONS UNE ETUDE
ADAPTEE A VOS BESOINS.

Profitez du crédit d'impôt
et d'une TVA à 5,5%*
pour vos rénovations.
*voir conditions sur site www.impots.gouv.fr



140 Allée du Clos Blanc - 74190 PASSY
Tél. 04 50 47 02 52 - 06 64 27 67 10
email : csppassy@gmail.com



MONT-BLANC MANUTENTION

Frangy - Annecy - Thonon - Chambéry - Grenoble - Lyon

Pour vos travaux de levage et de manutention - 04 50 47 52 60

94 rue du Stade - Le Fayet - 74170 Saint-Gervais-les-Bains



TOP
GARAGE

GARAGE
MOSCA

Mécanique • Carrosserie • Peinture
Réparations toutes marques • Ventes

Avenue de l'Aérodrome
CHEDDE - 74190 PASSY

04 50 78 06 75
Sarl_mosca@alicepro.fr

SAT

Mont Blanc

www.sat-montblanc.com



Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

Réseau Lhsa Pays du Mont Blanc

Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport

Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

Transferts Gares - Aéroports

Excursion groupe et individuel

Voyages organisés



en janvier

JEUDI
5 JANVIER

COMMUNE DE PASSY

VŒUX À LA POPULATION

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous convient à une soirée festive, afin de célébrer la nouvelle année. C'est aussi un moment d'échanges privilégié avec les représentants élus de Passy.

PARVIS DES FIZ À 19H30

Info : c.deker@mairie-passy.fr • 04 50 78 41 42

DIMANCHE
8 JANVIER

OFFICE DE TOURISME DE PASSY

FÊTE DES LUTINS

PLAINE-JOUX DE 10H À 17H

Info : awww.passy-mont-blanc.com

animation@passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52

CLUB DE L'AMITIÉ DE PASSY

GOÛTER DES ROIS

PARVIS DES FIZ À 14H30

Info : secretariat.clubdelamitie@gmail.com

04 50 78 05 57

SAISON CULTURELLE ARTS VIVANTS 2016/2017
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

LA MALLE AVEC LE BRASS BAND DES SAVOIE

Projet transversal associant plusieurs acteurs passerands (école municipale de musique, établissements scolaires...), ce spectacle théâtre-musical traite d'une histoire tendre avec en toile de fond la Grande Histoire

Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com • info@passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

SAMEDI
14 JANVIER À 20H30
ET DIMANCHE
15 JANVIER À 17H

DU VENDREDI
13 JANVIER À 9H
AU DIMANCHE
15 JANVIER À 19H

FRISA ÉPREUVE DE NATATION DE NAGE HIVERNALE

LAC DE PASSY

Info : frisa2@orange.fr • 06 08 31 84 80

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PASSY

SOIRÉE CABARET

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : fjep.passy@orange.fr • 04 50 93 67 11

SAMEDI
21 JANVIER

DIMANCHE
22 JANVIER

SKI CLUB DE PASSY-VARAN COURSE DE SKI GRAND PRIX DE LA MUNICIPALITÉ

PLAINE-JOUX DÈS 9H30

Info : bernardcolin74@orange.fr • 06 08 93 72 21

SKI CLUB DE PASSY-VARAN

COURSE DE SKI GRAND PRIX DES JEUNES

PLAINE-JOUX DÈS 9H30

Info : bernardcolin74@orange.fr • 06 08 93 72 21

DIMANCHE
29 JANVIER

en février

SKI CLUB DE PASSY-VARAN

COURSES DE SKI MICRO COUPE ET INTERSCOL

PLAINE-JOUX DÈS 9H30

Info : bernardcolin74@orange.fr • 06 08 93 72 21

UNION SPORTIVE DU MONT-BLANC
PASSY-SAINT-GERVAIS FOOTBALL

LOTO

PARVIS DES FIZ DÈS 18H

Info : football.usm@orange.fr • 06 24 50 20 91

DIMANCHE
5 FÉVRIER

OFFICE DE TOURISME DE PASSY

6^e JOURNÉE DU CA DE BASE BLANC

PLAINE-JOUX DE 10H À 17H

Info : www.passy-mont-blanc.com

animation@passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

SAISON CULTURELLE ARTS VIVANTS
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

THE AIRELLE BESSON

Airelle Besson, trompettiste de jazz, compositrice
« Révélation 2015 des victoires Jazz ».

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com

info@passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

SAMEDI 18 ET
DIMANCHE 19
FÉVRIER

PASSY MONT-BLANC BADMINTON

TOURNOI INTERNATIONAL DES SENIORS DE BADMINTON

GYMNASE DES FIZ ET GYMNASSE DE VARENNES
DE 7H À 19H

Info : pmbb74.secretariat@gmail.com • 06 87 99 47 91

DIMANCHE
19 FÉVRIER

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES ALPES

« LES PLANÈTES » DE GUSTAV HOLST CONCERT CLASSIQUE

PARVIS DES FIZ À 18H30

Info : sylviecottet@orange.fr • 06 71 88 21 72

SAMEDI
FÉVRIER

SAIRES

Sortir...

Le PASSERAND

Janvier / Février / Mars 2017

SKI CLUB DE PASSY-VARAN

COURSE DE SKI COUPE DE BRONZE U12

PLAINE-JOUX DÈS 9H30

Info : bernardcolin74@orange.fr • 06 08 93 72 21

SAMEDI
11 MARS

CLUB DE L'AMITIÉ DE PASSY

FARCEMENT

PARVIS DES FIZ À 20H

Info : secretariat.clubdelamitie@gmail.com
06 63 07 83 34 • 04 50 78 05 57

MP

8 80 52

2016/2017
ASSY

SON QUARTET - JAZZ

rice, arrangeur et chef d'orchestre, a été sacrée

c.com
52

ON

ENS

07

AMICALE DU PERSONNEL
COMMUNAL DE PASSY

BELOTE

PARVIS DES FIZ À 14H

Info : passyamicale@gmail.com
06 45 34 28 00

VENDREDI
10 FÉVRIER

ET SAMEDI 11 AU
DIMANCHE 26
FÉVRIER

CENTRE CULTUREL MUNICIPAL

EXPOSITION D'AQUARELLES

CARLOS, PEINTRE ET SCULPTEUR

« LES MARINES AU PAYS

DE LA MER DE GLACE »

PLATEAU D'ASSY DE 10H À 12H

ET DE 14H À 18H

Info : www.gasparvillanuevacarlos.com

s.revil@mairie-passy.fr

04 50 78 51 64

DIMANCHE
26 FÉVRIER

GROUPE FOLKLORIQUE
LOU FOLATONS DE PASSY

THÉ DANSANT

PARVIS DES FIZ À 15H

SAMEDI
18 MARS

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PASSY

CARNAVAL

DÉFILÉ AVEC UN DÉPART À 14H30 DE LA PLACE DU MARCHÉ À CHEDDE EN
DIRECTION DU PARVIS DES FIZ

Info : fjep.passy@orange.fr • 04 50 93 67 11

SAISON CULTURELLE ARTS VIVANTS 2016/2017
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

MA FEMME EST SORTIE THÉÂTRE DE SCIONZIER

Un sous-directeur d'une grande entreprise parisienne invite son P.-D.G. pour un week-end dans sa résidence de campagne. Lorsque ce dernier arrive, l'employée de maison est prise pour la maîtresse de maison. Il s'en suit une cascade de mensonges et de quiproquos, qui vont engendrer une explosion de rire.

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com

info@passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

VENDREDI
24 MARS

MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE DE PASSY À PLAINE-JOUX

EXPOSITION - ESPACE ENFANTS ANIMATIONS NATURE POUR LES FAMILLES

Ouverture les samedis et dimanches de janvier de 10h à 17h et pendant les vacances d'hiver du 4 février au 5 mars du mercredi au dimanche de 10h à 17h30.

Au programme :

- Les Projections du jeudi à 16h (film sur la nature)
- Retrouvez l'animateur de la réserve naturelle en maraudage sur les pistes de Plaine-Joux, afin de découvrir la nature en famille, les lundis, mardis, mercredis et jeudis

Info : www.passy-mont-blanc.com ou page facebook « Réserve naturelle nationale de Passy »
04 50 90 23 07 / 06 23 43 72 66



Les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc



courses U.com
LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE




Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN



WWW.ACRO-BTP.FR

Marc VALLET *Peinture - Décoration
intérieur extérieur
Toiture*



50, Grande Rue 74190 Chedde
Tél. dom. 04 50 78 02 13
Port. 06 81 52 04 54
marc.vallet@wanadoo.fr

**GRAMARI Travaux Publics
Electricité**

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24



145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc
74190 PASSY
Fax 04 50 47 55 56

Tél. **04 50 47 55 55**

CARROSSERIE NICOU

Carrosserie récente & ancienne
Pare-Brise • Rénov'phares
Agréée Assurances

100 impasse des Gures • ZAE des Egratz • 74190 Passy Chedde
Tél. 05 50 78 04 97 • carrosserie.nicoud@wanadoo.fr
www.carrosserienicoud.com



SORO Claudio
Carrelage ♦ Faïence ♦ Chape
06 10 44 29 17
jecagi@wanadoo.fr

BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
MORET

Matériaux de construction
Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr

BENEDETTI GUELPA
VILLA CORBIN
620 AVENUE DU MONT-BLANC
74190 PASSY-FRANCE
PHONE (33) 450 936 370 / FAX (33) 450 936 399
WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti-Guelpa est spécialisée dans trois domaines d'activité :

LES GOLFS LES TRAVAUX PUBLICS L'ENVIRONNEMENT

Clé de voute du Plan local d'urbanisme (PLU), le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) est un document de synthèse entre l'urbanisme réglementaire, qui encadre l'acte de construire et l'urbanisme de projet, fortement mis en avant, et qui doit traduire une volonté politique pour l'aménagement du territoire.



Un document stratégique pour le développement de Passy

De la définition des zones constructibles en passant par la préservation des espaces naturels, le PLU est la carte d'identité d'une ville. Le PADD est un outil permettant à la commune d'exposer ses intentions pour les années à venir en répondant aux besoins et enjeux du territoire communal. Il vise à définir le cadre d'un développement urbain maîtrisé.

L'article L.151-5 du Code de l'Urbanisme définit de façon précise son contenu :

« Le PADD fixe :

- 1° les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- 2° les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune.
- 3° des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. »

Le PADD, c'est :

- Un document simple et non technique, accessible à tous les citoyens, qui permet un débat clair au sein de la collectivité.
- Un document qui fixe les grandes orientations du territoire en matière d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 à 15 années à venir.
- Une étape clé de la révision du PLU qui traduit une volonté politique.

Il s'inspire de la notion de développement durable, convergence de trois préoccupations : sociale, économique et environnementale.

Les premières orientations pour notre commune (liste non exhaustive) :

Axe environnemental

- Valoriser le cadre naturel
- Préserver l'armature écologique du territoire et établir un projet de développement s'appuyant sur la trame verte et bleue
- Agir sur le développement urbain pour maîtriser les besoins énergétiques
- Maîtriser et réduire les sources de pollutions et les nuisances

Axe économique

- Conforter et développer les commerces et services de proximité autour des polarités urbaines, et plus généralement au sein du tissu bâti existant
- Préserver et pérenniser l'activité agricole existante dans sa dynamique économique, sociale et paysagère
- Confirmer, renforcer la vocation et le secteur touristique autour de 3 pôles stratégiques : lac de Passy, Plateau d'Assy, Plaine-Joux

Axe social

- Orienter et maîtriser la production de logements pour permettre d'accueillir la population future et de maintenir celle d'aujourd'hui
- Limiter et réduire la consommation d'espaces en concentrant l'urbanisation future autour de polarités identifiées afin de préserver le cadre de vie

**Nous vous invitons à prendre connaissance des orientations du PADD
et à en débattre en réunion publique le mardi 13 décembre 2016 à 19h au Parvis des Fiz.**

Donner une véritable place au tourisme à Passy grâce à une stratégie fondée sur le positionnement « Camp de base des loisirs nature au Pays du Mont-Blanc » : telle est l'ambition du plan global de développement touristique bâti sur 3 ans, pour 2, 2 millions d'Euros d'investissements. Des projets confortant l'offre existante, afin de valoriser les atouts qualitatifs de la commune, sur les quatre saisons.



Affirmer l'ambition et les atouts de Passy

Dans la perspective d'inscrire Passy dans une véritable dynamique touristique, l'équipe municipale, dont notamment Nadine Cantèle, adjointe déléguée au Tourisme, a fait preuve de méthode. En 2015, un diagnostic a été réalisé, financé à 80% par le Conseil départemental et un responsable des équipements touristiques, en la personne de Julien Serré, a été recruté afin de pérenniser et rendre cohérente la politique mise en œuvre.

Dans un contexte local très concurrentiel, « structurer » est le maître-mot de ce dossier. L'élue a mis en place un comité de pilotage, composé de socio-professionnels locaux, élus et de techniciens, accompagné par un bureau d'études. La réflexion s'est ensuite construite autour de quatre axes de travail, visant à conforter les deux pôles touristiques de la commune : Plaine-Joux et la base de loisirs du lac de Passy.

Concernant le premier d'entre eux, la stratégie retenue vise à développer des activités de loisirs de montagne en famille - clientèle principale de la station -, quatre saisons. L'hiver, pour conjurer les caprices météorologiques, le parc des perches à neige est renforcé par des modèles dernières générations, dotés d'un meilleur débit instantané, afin de produire un maximum de neige en un minimum de temps, à des températures marginales (-2,5° au lieu de -5°). En parallèle, la qualité des pistes a été améliorée par petites touches, en remodelant les dévers ou en bouchant les trous, afin de réduire l'épaisseur de neige nécessaire à une bonne couverture. Le front de neige a été totalement repensé par les équipes de la station. Deux espaces sont dédiés aux bambins : l'Espace Lutins, comprenant des modules ludiques, une piste de luge, un parcours-raquettes dans les bois avec des figurines d'animaux cachés, un tapis roulant

Booster la commercialisation

- > La station de Plaine-Joux sera ouverte du 17 décembre 2016 au 19 mars 2017 (en cas d'enneigement, les 3 et 4 ainsi que les 10 et 11 décembre).
- > Les tarifs ont été totalement revus : création d'un « pack tribu » pour quatre personnes (dont au moins un enfant et un adulte) ; modification des catégories d'âge (lutins : 2-4 ans ; enfants : 5-15 ans ; adultes : 16-69 ans ; séniors : 70-79 ans).
- > De nouvelles gratuités ont été définies : enfants de moins de 5 ans et adultes de plus de 80 ans concernant le domaine skiable ; enfants de moins de 2 ans et adultes à partir de 16 ans pour l'Espace Lutins. Le forfait main-libre peut être acheté directement sur Internet.

Commune touristique

Ces aménagements ont été assortis de toute une série de mesures permettant de pérenniser l'identité touristique de Passy et d'obtenir des financements : maintien d'un office de tourisme à Passy au-delà du 1^{er} janvier 2017 alors que les dispositions légales incitent à un regroupement intercommunal ; classement de ce même office en catégorie 1 ; dépôt de la marque « Passy Tourisme Camp de Base des Loisirs Nature » ; sollicitation d'une dénomination « station classée tourisme ». Toutes ces démarches sont également un « gage de qualité » pour les publics accueillis.



(qui pourra servir à d'autres activités pendant la belle saison)... et une maison des Lutins restructurée, lieu d'accueil des parents et des enfants pour une pause détente au chaud. Un nouvel espace « Piou-Piou », animé par l'École de ski français (ESF), a été créé au pied de la sculpture « La Porte Bleue », de Joan Gardy Artigas (1973) pour l'apprentissage du ski. Un fil neige reste en libre accès.

A terme, il est prévu de scénariser l'Espace Lutins et d'ajouter des modules supplémentaires ; de créer un espace freestyle ainsi qu'une piste snowtubing quatre saisons ou encore de reprofiler des parcours « boardercross » orientés vers un

public familial. L'aire naturelle de camping de Plaine-Joux sera réaménagée ; l'accueil ainsi que les services renforcés. Le site de décollage de parapente sera amélioré.

Quant à la base de loisirs du lac de Passy, elle va faire l'objet d'un programme de requalification de ses infrastructures, dont un réaménagement des cheminements pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'accessibilité ; une reprise et harmonisation de la signalétique ; la création d'une placette/point de rencontre-infos à proximité des sanitaires autonettoyants ; la mise en place d'espaces d'activités et de détente et enfin, l'intégration du projet départemental de véloroute Léman/Mont-Blanc.

Les enjeux et les partenaires

« Pour notre équipe, positionner Passy au cœur du Pays du Mont-Blanc, valoriser son patrimoine, ses sites, son environnement et permettre de développer le tourisme tout en améliorant la qualité de vie pour les locaux et au-delà son économie (voire l'emploi) est très important. Il est indispensable de pérenniser la station de Plaine-Joux dont l'équilibre financier est difficile, en lui donnant les moyens de se moderniser et de continuer à ravir les enfants », explique Nadine Cantèle. Afin de financer son projet, la commune a sollicité et obtenu en partie des subventions auprès de ses partenaires institutionnels dans le cadre de trois programmes de soutien : le Plan Tourisme du Conseil départemental de la Haute-Savoie ; le Plan « Neige-Stations » de la région Auvergne Rhône-Alpes et le Contrat de développement durable de la Région Rhône-Alpes (CDDRA), crédits 2016. Ces subventions, représentant environ 40% du coût global de l'investissement soit 2,2 millions d'Euros, complètent l'autofinancement communal ; le projet devient réalisable en cohérence avec l'équilibre budgétaire.





Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

1 PAS EN AVANT, 2 PAS EN ARRIÈRE : LA VALSE KOLLIBAY

Le 26 mai, sous la pression du « Comité de Défense des Postes de PASSY » auquel nous participons activement, la majorité votait avec l'opposition, une délibération s'opposant fermement à la réduction des horaires et à la fermeture des postes de Chedde et du Plateau d'Assy. Le 1^{er} septembre lors d'une réunion en mairie la direction de La Poste confirmait sa volonté de fermer ces deux bureaux. Dès cet automne leurs horaires d'ouverture étaient réduits. Deux décisions contraires à la délibération. Malgré cela lors du CM du 21 septembre, en réponse à une question orale, le maire et les élus de la majorité refusaient de s'associer à la manifestation du 1^{er} octobre, tant qu'ils n'auraient pas de réponse officielle de la Poste. Que leur faut-il de plus ?

Lors du CM du 30 juin nous relevions un « oubli » de l'actuelle municipalité la non création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, une commission obligatoire dans notre commune. Elle doit permettre aux usagers de nos Services Publics (eau, assainissement, Plaine Joux...) d'obtenir des informations sur leur fonctionnement et d'être consultés sur certaines mesures, voire d'émettre des propositions en vue de les améliorer. Or, même si les associations choisies par le maire pour y participer sont importantes dans la vie locale (Office Municipal des Sports, Office de tourisme, Comité des fêtes), elles nous semblent pas assez représentatives des usagers.

Et justement, certains d'entre vous ont reçu dans leur boîte aux lettres une information sur la « réorganisation de la collecte des déchets ménagers » qui se traduit par le remplacement des bacs roulants par des colonnes aériennes, entraînant malheureusement une diminution des points de collecte. Cette nouvelle organisation, expliquée dans le bulletin d'information de la Communauté de Communes par Mr Kollibay, vice-président en charge des ordures ménagères, vise à réaliser des économies. Le coteau de Passy sert de test avant une extension à l'ensemble des communes. La question du choix de Passy se pose quand certaines communes bénéficient encore d'un ramassage en porte à porte. Un transfert de compétence doit permettre de réaliser des économies mais pas au détriment des usagers.

C'est parce que nous partageons la même vision d'une intercommunalité de projets et non d'une intercommunalité de gestion avec la liste de M. Duby que nous avons constitué une liste commune pour l'élection de 3 nouveaux conseillers communautaires. Loin du conservatisme de la majorité et de la liste de L. Nardi, nous souhaitons une intercommunalité plus ambitieuse créant un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Passy doit s'inscrire dans cette dynamique de progrès et c'est l'orientation que nous souhaitons lui donner.

Christèle Rébet pour www.passy1avenir.fr Alain Roger, Raphaël Castéra, Pome Hominal.

Centre Droit Indépendant

La tribune libre du Centre Droit Indépendant ne nous est pas parvenue dans les délais impartis.

Du Bon Sens pour Passy

LES FERMETURES DE POSTE À PASSY : DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

En février 2016, en réponse à une question d'Annette Bordon, M. le Maire confirme la légitimité de l'inquiétude et affirme qu'il convient de « conserver le service public ». Une mobilisation citoyenne se crée. La pétition de défense des bureaux de poste du Plateau et de Chedde rencontre un franc succès.

Le comité de défense obtient qu'une délibération soit prise le 26 mai par le conseil municipal. Elle est votée à l'unanimité et s'intitule : « Opposition à la réduction des horaires et à la fermeture des bureaux de poste de Chedde et du Plateau d'Assy ». M. Duby a alors rappelé les efforts des municipalités précédentes pour ancrer la poste sur la commune. Au conseil municipal du 30 juin, M. le maire interpellé rappelle la délibération votée.

Au conseil municipal du 21 Septembre, à l'annonce de la manifestation du 1^{er} Octobre, M. le maire se dit étonné et prétend que cette manifestation n'a aucun sens tant que la décision de la poste n'est pas prise.

Or, le jeudi 22, par le Messenger, nous apprenons que les élus de la majorité trouvent Chedde « décentralisé » et envisagent la création d'un bureau de poste à Marlioz, où « il y a une concentration commerciale ». Effectivement, une construction y a été annoncée ce 21 Septembre mais il nous a été affirmé qu'aucun service précis n'y était envisagé.

De qui se moque-t-on ? Le Maire prétend au conseil qu'il soutient la volonté de maintenir les deux bureaux comme le comité de défense mais annonce en douce une autre solution qui entérinera un peu plus la perte de vie sociale à Chedde.

L'article se termine par « on se rejoindra avec l'opposition pour voir ce que l'on peut envisager ». Les décisions continuent à être prises en petit comité, contre l'avis du conseil municipal et bien évidemment sans celui de la population. De qui se moque-t-on ?

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

- Acheté à un prix très avantageux en 2001, le site de La Ravoire va disparaître. Les bâtiments seront détruits et le terrain vendu par tranches. Il est très regrettable qu'aucune municipalité ne se soit préoccupée sérieusement du devenir de ce site stratégique, patrimoine architectural. C'était pourtant le lieu idéal pour un projet de maison de retraite ou centre de loisirs. De plus, la municipalité, comme partout sur la commune, vend sans concevoir de projet pour le site.
- Après le départ surprenant du directeur général des services, treize démissions ont été enregistrées ces derniers mois et les arrêts maladies se multiplient : le malaise au sein du personnel communal s'amplifie de manière inquiétante. Les causes exprimées sont l'autoritarisme des élus, le manque de considération, l'incohérence des ordres et des missions. Un changement radical s'impose car un personnel découragé c'est tout le service public communal qui en pâtit.
- Lors du Conseil municipal de novembre 2015, nous interpellions le maire sur l'état déplorable des routes de la commune. Un an après, nous n'avons vu que de simples colmatages dans les situations les plus critiques. Aucun plan de rénovation d'ensemble n'est prévu. Et « l'argument » du maire selon lequel les déformations et autres nids de poule sont des ralentisseurs efficaces ne fait plus sourire.
- Depuis le 1^{er} septembre 2016, des frais d'adhésion à une structure du service petite enfance de la commune sont facturés. Après les augmentations du tarif de l'eau et les activités périscolaires payantes, les familles mettent donc encore la main à la poche. Encore une décision révélatrice de la politique de la majorité où le social est dramatiquement absent.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

rappels en Juin

08 Gabryel FIVEL-DÉMORET

rappels en Juillet

24 Ethan CAPPE • Samuel GAINOT

29 Lola VINCENT

31 Léa SOUDAN • Mya DERVILLERS

en Août

08 Paul LAUTIER

14 Emie DETRAZ
Leyna BURNIER-FRAMBORET

20 Maël LEYVA

en Septembre

01 Alponse LIBOUREL

21 Anna GOODLAD

en Octobre

02 LéonMORAND

14 Marylou RIDET

MARIAGES

en Août

06 Floriane RENAUD
et Manuel MERCIER

13 Nathalie PAPIN
et Benjamin COLCHEN

20 Anaïs FOURNIER
et Guillaume LE ROUX

25 Laëtitia MARTINATTO
et Antar CHEBBAH

27 Hélène LE ROUX
et Jean-François QUIVIGER

en Septembre

03 Aurore PERINET
et Renaud CHOQUENE

Dany JOUVET
et Anthony DOMMERDICH

10 Florine PATTY
et Christopher FRANCE

17 Amélie KEMPF
et Nicolas DUQUESNE

en Octobre

08 Evelyne LAFITTE
et Thierry BUTTOUDIN

DÉCÈS

en Août

04 Pierre HATTERMANN

05 Patrick FARINET

09 Alain ROGÉ • François AGUERA

12 Jean-Louis PÉRINET

13 Jean-Pierre LECORPES

14 Marcelline SCHERER
(veuve DOUARD)

21 Georges SOUDAN

en Septembre

10 Mathilde FOULAZ

14 Franck ASTORI
Vilmo SCARIOT
Aline GOUVERNET

15 Michèle THORR

25 Marius FAVRE

en Octobre

03 Georgette CROSA
(veuve BUTTOUD)

04 Marcel CLAVE

06 Alessandro GAGLIARDI

09 Germaine BOCHATEY
(veuve CHALLAMEL)

12 Aldo LAVA
Augusta STEFANUTO
(épouse GIUSTI)

13 Jacques DROUET

14 Edmond LAPORTE

22 Franck VERNIS

Consultation « jeunes consommateurs »

Les personnes qui s'interrogent sur les produits dits « addictifs » (tabac, alcool, cannabis, jeux, etc...) et leur consommation, peuvent trouver des réponses auprès d'un éducateur et d'une infirmière de l'association « Le Lac d'Argent », professionnels qui interviennent déjà en milieu scolaire. Ces derniers tiennent une permanence à Passy le mercredi après-midi (prendre contact avec l'association pour connaître le lieu qui change d'une semaine à l'autre).

Contact : 07 60 91 01 30/ contactcjc@gmail.com

Téléalarme pour personnes dépendantes

Destinée aux personnes âgées ou handicapées, isolées et maintenues à domicile, la téléalarme est un moyen rapide de prévenir deux référents domiciliés à proximité, en cas de chute ou de malaise. Ce service est géré par le Conseil départemental de Haute-Savoie. Si vous êtes intéressé, le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut vous mettre en lien avec des gens prêts à vous aider.

Contact : Hélène Delobel 04 50 78 43 22

Incivilités

Après une période d'information, les actes d'incivilité ou d'effractions à la loi pénale seront dorénavant susceptibles de sanction.

Il peut s'agir de dépassement des limitations de vitesse, de dépôts sauvages d'encombrants, de brûlage à l'air libre (activité polluante)... Ces mesures sont prises pour le bien-être de tous !

Conciliateurs de justice

Deux conciliateurs de justice tiennent une

permanence sur Passy (maison Henry-Jacques Le Même à Chedde : Mme Antoine le mardi matin de 9h à 12h (sur rendez-vous) et Bernard Califano, le jeudi après-midi de 14h à 17h. La conciliation est l'un des modes alternatifs de règlement des litiges, afin d'éviter un procès. Elle est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties ou, dans tous les cas leur accord.

Contact : Mme Antoine au 06 81 92 65 01
ou Bernard Califano au 06 88 49 72 25.

SACP

**ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX**

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

COLAS

Rhône-Alpes
Auvergne



**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de la Vallée de l'Arve
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tel : 04 50 25 22 90

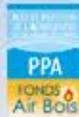
Centre de Passy
280 rue des Prés Caton
74190 PASSY
Tel : 04 50 78 35 48

Contact e-mail : agence.arve@colas-ra.com

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ



la maîtrise de l'énergie
depuis 1926



Votre spécialiste à Passy,
du chauffage, de la climatisation
et du sanitaire pour le particulier
et le professionnel !

**Poêles et Chaudières à bois et granules
Installateur partenaire du Fonds Air Bois**

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance, dans le neuf et la rénovation.

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy - Tél. 04 50 55 59 90 - info@benoit-guyot.fr

**CHAUFFAGE & ENERGIES RENOUVELABLES :
SOLAIRE, BOIS, POMPES À CHALEUR...**

CLIMATISATION

SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU

VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR

**DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE
DE PISCINE ET SPA - CAVE A VIN**

PROCESS INDUSTRIEL

**MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV
TÉLÉGESTION**

www.benoit-guyot.fr



**Mont-Blanc
IMMOBILIER**

Passy ☎ +33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
chedde@mont-blanc-immobilier.fr

Saint-Gervais ☎ +33 (0)4 50 93 51 77
info@mont-blanc-immobilier.fr

Megève Syndic ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
megeve@mont-blanc-immobilier.fr

Les Contamines-Montjoie ☎ +33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mont-blanc-immobilier.fr

Sallanches ☎ +33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mont-blanc-immobilier.fr

Les Houches ☎ +33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mont-blanc-immobilier.fr

Combloux ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mont-blanc-immobilier.fr

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr